

<p style="text-align: center;">Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'ASSOCIATION MANSONIENNE DE MUSCULATION</p>

Date : samedi 7 juin 2014 à 14h15

Lieu : Foyer Freddy LEROUX, Avenue Desaix 78600 MAISONS-LAFFITTE

ordre du jour :

1. Bilan année écoulée : rapport moral
2. Bilan financier
3. Communication
4. Rapport activité
5. Election du bureau
6. Travaux de la nouvelle salle
7. Tarifs
8. Horaires

L'assemblée générale est ouverte le SAMEDI 07 JUIN 2014 à 14h15 par le président Marc BUSSO.

26 personnes présentes, 33 personnes représentées par pouvoir.

M. Jean-Claude GIROT, adjoint au maire chargé des sports

RAPPORT MORAL :

Cette saison a été marquée par le lancement du chantier de la nouvelle salle.

Suite aux problèmes d'affaissement du sol survenus dans la salle, un arrêté municipal a été promulgué par le maire le 2 mai 2103, interdisant l'utilisation de barres et haltères dans la salle, ainsi que la pratique d'exercices pouvant occasionner des chocs importants sur le sol.

Afin de résoudre ce problème et de permettre à notre association de pratiquer ses activités dans de parfaites conditions de sécurité, le conseil municipal a voté le projet d'extension de notre salle.

Les travaux pour la réalisation de ce projet ont commencé en mars 2014 et devraient se terminer en mars 2015.

En prévision et afin d'équiper cette nouvelle structure, l'investissement de matériel a été minimisé cette saison. La priorité a été donnée à l'entretien du matériel existant.

Nous disposons d'un budget suffisant pour équiper la nouvelle salle.

Vote pour l'approbation du rapport moral : Le rapport moral est validé à l'unanimité des votants

RAPPORT FINANCIER :

Le nombre d'adhérents est en hausse malgré le fonctionnement dégradé de la salle. On peut noter, cette saison, une augmentation des recettes liées aux cotisations (+2%) et une légère augmentation des produits financiers

Au niveau des dépenses, les prestations d'entretien de matériel sont en forte hausse. Les appareils de cardio demandent une maintenance plus régulière et plus chère.

Un effort a été fait cette saison pour l'organisation du challenge (nombreux prix et un buffet ont été prévus)

Les rémunérations des professeurs sont stables

Comme énoncé dans le rapport moral, l'investissement de matériel a été minimum cette saison afin de préserver le budget pour l'équipement de la nouvelle salle : acquisition d'un squat-lunge et d'un pupitre larry-scott.

Les frais de fonctionnement correspondent aux travaux d'impression, préparation du forum, carte adhérents, frais de nettoyage de la salle,...

Vote pour l'approbation des comptes de la saison 2012-2013 et quitus au trésorier :

Vote : approbation à l'unanimité des présent et représentés.

Abstention : 0

Votes contre : 0

COMMUNICATION :

La communication est basée sur l'obtention des adresses mails des adhérents. Pour le moment nous ne disposons que de 40% des adresses. Compte tenu des moyens mis en oeuvre pour assurer l'information des adhérents pour les événements importants, nous envisageons de rendre obligatoire la communication des adresses mail lors de l'inscription pour une nouvelle saison.

Les résultats du sondage ont été mis en ligne. Les résultats permettent de mieux identifier les envies et besoins des adhérents.

Un système est à présent en place pour communiquer, par mail avec nos adhérents et les informer des rendez-vous ou des informations importantes de la salle.

La question s'est posée pour développer un système de communication par SMS mais cette idée a été abandonnée, car quasiment chacun a une liaison 3G sur son smart phone.

Un lien sur les réseaux sociaux existe mais le chantier est en stand-by.

2 annonces ont été publiées dans le journal de Maisons-Laffitte pour assurer la promotion de notre association. Cette opération aurait amené à la salle environ 35 adhérents

supplémentaires, suite à l'annonce ½ tarif au 1^{er} avril. Action rentable par les cotisations, mais également par le recrutement de nouveaux adhérents que nous souhaitons fidéliser.

Le site internet se développe bien. On compte 443 accès au mois de mai. Le site est utilisé pour s'informer et trouver des informations sur le fonctionnement de la salle.

La newsletter fonctionne bien mais 40% seulement des adhérents la lisent.

RAPPORT d'ACTIVITÉ :

Cette saison on note :

Une augmentation du nombre des adhérents, malgré le fonctionnement dégradé de la salle

Une augmentation du nombre de jeunes pratiquants.

Une légère augmentation du nombre de femmes, qui, nous l'espérons, se développera dans la nouvelle salle avec le lancement de nouvelles activités.

ÉLECTION DU BUREAU

Élection du secrétaire du bureau : Serge ROUSSEL se représente. Aucun autre candidat.

Serge ROUSSEL est ré-élu Secrétaire de l'AMM à l'unanimité des personnes présentes

Election du directeur sportif : Olivier LETTERMAN se représente. Aucun autre candidat.

Olivier LETTERMANN est ré-élu Directeur sportif de l'AMM à l'unanimité des personnes présentes

Élection du trésorier : Henry MERCHEZ se représente. Aucun autre candidat.

Henri MERCHEZ est ré-élu trésorier de l'AMM à l'unanimité des personnes présentes

Élection du président : Marc BUSSO se représente. Aucun autre candidat.

Marc BUSSO est ré-élu Président de l'AMM à l'unanimité des personnes présentes

Election du vice-président : Alain BERNARD se représente.

Alain BERNARD est ré-élu Vice-Président de l'AMM à l'unanimité des personnes présentes

Responsables de salle :

Il est possible que dans la nouvelle salle, un employé ou deux soient en charge du contrôle et de l'accueil.

Pour le début de la saison il faut des responsables. Se présentent comme responsables de salle ;

Kim JOLY

Roméo RUIZ

Philippe GOTH

Fabrice BRETEL
Jean-Marc PILETTE
Jean-Paul CHAUVET
Pascal SOLIOTOPOULOS
Serge CALLET
Fred BOHN

Le bureau étudiera la candidature des responsables de salle et communiquera rapidement le nom des responsables retenus pour la saison 2014-2015

TRAVAUX DE LA NOUVELLE SALLE

La dalle est terminée, la rampe d'accès est en cours, fin de montage des murs porteurs.

Pas de retard sur l'avancement du projet

La salle sera fermée du 15 JUILLET au 15 AOUT afin de réaliser le désamiantage de l'ancienne salle

La nouvelle extension devrait être terminée en décembre 2014. Nous transférerons les machines dans cette nouvelle structure pour continuer notre activité le temps de la réfection de l'ancienne salle.

Il est à prévoir une fermeture d'une semaine pour réaliser le raccordement des deux 2 bâtiments. La date vous sera communiquée dès que possible

La livraison de l'ensemble est prévue pour fin mars à début avril.

Il a été demandé à la mairie d'améliorer le nettoyage de la salle actuelle et d'enlever les moisissures des murs.

Intervention de Jean-Claude GIROT :

JC GIROT confirme les excellents rapports entre les services des sports et le bureau de l'AMM.

Une incompréhension est survenue à pâques sur la décision de fermeture de la salle, mais cela ne se reproduira plus.

La nouvelle salle de musculation est une des belles réalisations de la commune avec la rénovation de la piscine.

TARIFS

La saison 2014-2015 va se composer de 2 périodes. De septembre à avril nous continuerons à fonctionner en mode dégradée. Puis, à partir d'avril nous devrions fonctionner dans la nouvelle salle complète de l'AMM.

Même si le prix de la cotisation de la saison prochaine n'est pas encore fixée par le bureau, nous prévoyons une stabilité de la cotisation pour les habitants de Maisons-Laffitte et une légère augmentation pour les habitants des autres communes.

Les cotisations de la nouvelle saison devront comprendre le financement du personnel d'accueil, des professeurs (si de nouvelles activités sont développées dans la nouvelle salle). Il

faudra trouver le juste équilibre entre un prix de cotisation raisonnable et assurer le financement du développement de la nouvelle salle.

Jean-Claude GIROT précise qu'il est normal qu'une personne ne payant pas d'impôts à Maisons-Laffite participe, à travers le montant de sa cotisation, plus activement au financement des frais de fonctionnement de l'association et au développement de projets tel que la nouvelle salle.

Cotisations de Mesnil le Roi. Mesnil le Roi est considérée comme une autre commune. Jean-Claude GIROT confirme que, dans le cas des inscriptions aux associations de Maisons-Laffite, la politique d'inter-communalité ne s'applique pas.

HORAIRES

Jean-Claude GIROT, de par son profil de sportif de haut niveau, confirme son souhait de mettre, au maximum, la disponibilité des installations sportives aux utilisateurs. Mais il doit aussi prendre en compte la disponibilité des employés communaux qui assure l'ouverture et la surveillance des sites sportifs.

Le problème de la gestion des employés communaux pose un problème avec les 35 heures.

Il faut trouver, de plus, une adéquation entre la présence d'un responsable du site et d'un responsable de la salle.

Il faut aussi assurer le nettoyage de la salle et laisser le temps aux employés communaux de réaliser cette tâche.

Nous notons que les adhérents réclament des ouvertures le matin pendant les congés scolaires, des ouvertures plus tôt durant la saison (vers 8 heures) et quelques ouvertures entre midi et deux.

Des efforts doivent être faits des 2 côtés pour trouver des solutions efficaces afin d'assurer un compromis pour une large accessibilité, un respect de l'hygiène et une surveillance efficace.

Accès des pompiers : Henry MERCHEZ propose de parler de ce problème et refuse que l'accès des pompiers de la commune ne soit plus aussi libre. Alternativement, nous devons obtenir une contre-partie pour prendre en charge une partie de l'entretien et de l'amortissement des machines.

Jean-Claude GIROT confirme que d'autres salles de la commune sont utilisées en accès libre par les pompiers ou les membres de la police. Il est cependant prêt à provoquer une réunion avec le capitaine des pompiers pour parler du sujet et trouver une solution à ce problème.

Aucune autre question n'étant posée l'assemblée est fermée par le président Marc BUSSO à 16heures30